

350 avenue de la Petite Marine 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Tel: 04 90 21 43 11 - Fax: 04 90 21 43 13

ccpsmv@ccpsmv.fr - http://www.pays-des-sorgues.org

Marché de prestations de services divers

Appel d'offres ouvert

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles R2124-2,1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique

19-17 Conditionnement, transport et traitement des déchets des deux déchetteries intercommunales

Avis d'appel public à la concurrence

Date et heure limites de réception des offres : 01/10/2019 à 12:00

Pouvoir adjudicateur:

Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse 350 avenue de la Petite Marine - 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Téléphone: 04.90.21.43.11 - Fax: 04.90.21.43.13

Adresse internet: http://www.paysdessorgues.fr - E-Mail: contact@ccpsmv.fr

Statut : Communauté de communes

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché:

19-17 Conditionnement, transport et traitement des déchets des deux déchetteries intercommunales

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Procédure : Appel d'offres ouvert

Lieu principal d'exécution :

<u>Déchetterie de L'Isle sur la Sorgue</u> 1640 Chemin de l'école de l'agriculture 84800 L'Isle sur la Sorgue

<u>Déchetterie du Thor</u>

48 Chemin Donné

84250 LE THOR

Code NUTS: FRL06

CPV global à la consultation CPV principal: 90500000-2

CPV propre à chaque lot

lot n°1: CPV principal: 90500000-2 lot n°2: CPV principal: 90510000-5 lot n°3: CPV principal: 90510000-5 lot n°4: CPV principal: 90510000-5 lot n°5: CPV principal: 90510000-5 lot n°6: CPV principal: 90510000-5 lot n°7: CPV principal: 90510000-5 lot n°8: CPV principal: 90520000-8

Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, le titulaire doit obligatoirement respecter les éléments à caractère environnemental définis dans les pièces techniques.

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots (estimation sur la durée totale) :

Lot n°1 Conditionnement, tassage, manutention, transport de l'ensemble des déchets à l'exception des Déchets Dangereux Spécifiques et entretien du bas de quai

Lot n°2 Traitement – Valorisation - Caractérisation des encombrants

Lot n°3 Traitement - Valorisation des déchets verts

Lot n°4 Traitement - Valorisation des gravats

Lot n°5 Traitement - Valorisation du bois

Lot n°6 Traitement – Valorisation des cartons

Lot n°7 Traitement – Valorisation des ferrailles et batteries

Lot n°8 Transport et Traitement des Déchets Dangereux Spécifiques

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Le marché relatif au lot a une durée initiale de 12 mois. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois

Il n'est pas prévu de retenue de garantie. Une avance est prévue. Son montant est égal à 5 % du montant du marché. Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 8 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché public antérieur.

L'acheteur exclut les personnes qui, par leur participation préalable directe ou indirecte à la préparation de la procédure de passation du marché public, ont eu accès à des informations susceptibles de créer une distorsion de concurrence par rapport aux autres candidats, lorsqu'il ne peut être remédié à cette situation par d'autres moyens.

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : https://dume.chorus-pro.gouv.fr/)

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Aptitude:

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant :
 Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- o Indication s'il est nécessaire pour l'opérateur économique qu'il dispose d'une autorisation spécifique ou d'être membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir dans son pays d'origine le service concerné.
- o Capacité économique et financière :
- o Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- o Indication concernant le montant couvert par l'assurance pour risques professionnels
- O Capacité technique et professionnelle :
- o Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- o Indication des techniciens ou organismes techniques, en particulier des responsables du contrôle de la qualité, auxquels peut faire appel l'opérateur économique
- o Description de l'équipement technique et des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et indication des moyens d'étude et de recherche
- Indication par l'opérateur de son accord à des contrôles par le pouvoir adjudicateur portant sur la capacité de production, sur sa capacité technique, sur ses moyens d'étude et de recherche et sur les mesures de contrôle de la qualité
- o Indication par l'opérateur économique des mesures de gestion environnementale que celui-ci pourra appliquer lors de l'exécution du marché.
- o une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché
- o Indication de la part du marché que l'opérateur économique a éventuellement l'intention de sous-traiter.

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif:

Numéro de référence du marché : 19-17

La présente consultation est une consultation initiale.

Date limite de réception des offres : 01/10/2019 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE : Le dossier de consultation est gratuit et téléchargeable uniquement sur le profil d'acheteur. http://www.laprovencemarchespublics.com

Modalités essentielles de financement et de paiement : Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Modalités de financement des prestations : Fonds propres.

Avis périodique : Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nîmes - 16 Avenue Feuchères - 30000 Nîmes

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : http://www.laprovencemarchespublics.com

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

L'acheteur exige que les opérateurs économiques signent électroniquement le DUME (électronique) ou documents équivalents (DC1 et DC2).

Il est exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement dès le stade de la réception des offres. L'absence de signature électronique entraine l'irrégularité de l'offre.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dument habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation).

Ce document d'habilitation devra être fourni, signé de façon électronique par les autres membres du groupement, dès le stade de la réception des candidatures.

Les documents suivants constituant l'offre devront être signés électroniquement : Tous les documents constituant le DCE. L'inobservation de cette prescription entraine l'irrégularité de l'offre.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur au plus tard avant le 24/09/2019.

Adresse Internet: http://www.laprovencemarchespublics.com

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/08/2019

Le Président, Pierre GONZALVEZ